



PSIE MEMBER'S CODE OF CONDUCT

TAKING OUR VALUES SERIOUSLY

Code of Conduct

At the Professional Ski Instructors of Europe (PSIE), we take our values seriously. They shape our culture, guide our actions, and reflect our commitment to the skiing community. We ask that all PSIE members champion these values in every interaction.

The following Code of Conduct outlines the aspirational behaviours we should all strive for, but also outlines the prohibited conduct that will not be tolerated.

Values in Practice

1. **Fun & Safety:**

- Create a fun environment where everyone feels welcome and engaged.
- Prioritise the safety of oneself and others, refraining from actions that endanger anyone.

2. **Curiosity:**

- Embrace every learning opportunity and remain open to new techniques, ideas, and feedback.
- Celebrate the journey of learning and discovery, both personally and for your students.

3. **Kindness:**

- Maintain a positive and supportive attitude, even in challenging situations.
- Foster an inclusive environment where all individuals, regardless of their background, culture or skill level, feel welcome.
- Reject and combat all forms of harassment, ensuring it's not tolerated within the PSIE community.

4. **Respect:**

- Uphold respect for oneself, others, the industry, and the planet.
- Empower and uplift others, recognising their unique strengths and contributions.

- Treat everyone with dignity and fairness and demonstrate professionalism in all interactions.
5. **Achievement:**
- Strive for excellence, always pushing oneself and encouraging others to reach their full potential.
 - Celebrate achievements, both personal and collective, and use them as a steppingstone for further growth.

Specific Behavioural Expectations

- **Adhere to Ski Domain Protocols:** Follow all ski domain policies & protocols, and under no circumstances should members practice underground teaching or instruction unless they are legally certified/authorised to do so.
- **No Illegal Activity:** A member cannot be involved in any illegal or criminal activities.
- **No Substance Abuse:** The use of alcohol or drugs while working for the PSIE or participating in PSIE programs is prohibited.
- The consumption of alcohol during course contact time (on or off snow) is prohibited.
- **Boundaries:** Maintain appropriate physical and emotional boundaries with students, colleagues, and guests. Avoid any behaviours that could be perceived as inappropriate or predatory.
- **Report Concerns:** Promptly report any safety concerns, inappropriate behaviours, or potential hazards to the appropriate authority.
- **Environmental Care:** Act responsibly to minimise environmental impact.

Consequences for Non-Compliance:

Non-adherence to this Code of Conduct may lead to disciplinary actions. Such actions could result in members forfeiting the privileges associated with PSIE membership.

Process for reporting complaints:

In cases where a violation of PSIE Code of Conduct is suspected, the following process and procedure is recommended.

- Members should contact the PSIE directly to seek advice: info@psie.pro
- For those wishing to submit a complaint details of our neutral and confidential third-party contractor will be provided.



CODE DE CONDUITE DES MEMBRES DU PSIE

PRENDRE NOS VALEURS AU SÉRIEUX

Code de conduite

Chez les Moniteurs de Ski Professionnels d'Europe (PSIE), nous prenons nos valeurs très au sérieux. Elles façonnent notre culture, guident nos actions et reflètent notre engagement envers la communauté du ski. Nous demandons à tous les membres de PSIE de défendre ces valeurs dans chacune de leurs interactions.

Le code de conduite suivant décrit les comportements ambitieux que nous devrions tous rechercher, mais décrit également les comportements interdits qui ne seront pas tolérés.

Les valeurs en pratique

1. **Amusement et sécurité :**

- Créez un environnement amusant où chacun se sent le bienvenu et impliqué.
- Accorder la priorité à sa propre sécurité et à celle des autres, en s'abstenant de toute action mettant quiconque en danger.

2. **Curiosité:**

- Saisissez chaque opportunité d'apprentissage et restez ouvert aux nouvelles techniques, idées et commentaires.
- Célébrez le voyage d'apprentissage et de découverte, tant sur le plan personnel que pour vos élèves.

3. **Gentillesse:**

- Maintenez une attitude positive et encourageante, même dans les situations difficiles.
- Favoriser un environnement inclusif où tous les individus, quels que soient leurs antécédents, leur culture ou leur niveau de compétence, se sentent les bienvenus.

- Rejeter et combattre toutes les formes de harcèlement, en veillant à ce qu'elles ne soient pas tolérées au sein de la communauté PSIE.

4. **Respect:**

- Maintenir le respect de soi-même, des autres, de l'industrie et de la planète.
- Donner du pouvoir et encourager les autres, en reconnaissant leurs forces et leurs contributions uniques.
- Traitez tout le monde avec dignité et équité et faites preuve de professionnalisme dans toutes les interactions.

5. **Réalisation:**

- Viser l'excellence, toujours se dépasser et encourager les autres à atteindre leur plein potentiel.
- Célébrez les réalisations, tant personnelles que collectives, et utilisez-les comme un tremplin vers une croissance future.

Attentes comportementales spécifiques

- ---
- Adhérez aux protocoles du domaine skiable : Suivez toutes les politiques et tous les protocoles du domaine skiable et, en aucun cas, les membres ne doivent pratiquer l'enseignement ou l'instruction souterraine à moins d'être légalement certifiés/autorisés à le faire.
- Aucune activité illégale : Un membre ne peut être impliqué dans aucune activité illégale ou criminelle.
- Aucune toxicomanie : La consommation d'alcool ou de drogues pendant que vous travaillez pour le PSIE ou participez aux programmes du PSIE est interdite.
- La consommation d'alcool pendant les temps de contact du parcours (sur ou hors neige) est interdite.
- Limites : Maintenez des limites physiques et émotionnelles appropriées avec les élèves, les collègues et les invités. Évitez tout comportement pouvant être perçu comme inapproprié ou prédateur.
- Signaler des préoccupations : Signalez rapidement tout problème de sécurité, tout comportement inapproprié ou tout danger potentiel à l'autorité compétente.
- Protection de l'environnement : Agir de manière responsable pour minimiser l'impact environnemental.

Conséquences du non-respect :

Le non-respect de ce Code de conduite peut entraîner des sanctions disciplinaires. De telles sanctions pourraient entraîner la perte des privilèges liés à l'adhésion au PSIE.

Processus de signalement des plaintes :

Dans les cas où une violation du code de conduite du PSIE est suspectée, le processus et la procédure suivants sont recommandés.

Les membres doivent contacter directement le PSIE pour demander conseil : info@psie.pro

Pour ceux qui souhaitent déposer une plainte, les coordonnées de notre sous-traitant tiers neutre et confidentiel seront fournies.